

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 Octobre 2018

Président : CROS Claude

Secrétaire : BOSQUER Maryse

Présents : CROS Claude  
PONCET Bernard  
CROS Nicolas  
GRIMSTONE Martine  
BOSQUER Maryse

Procuration : RAGA Sylvie à CROS Nicolas

Absente : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Convocation du 22 octobre 2018  
Début de séance : 20 heures 30.

Ordre du Jour :

1. Projet aménagement Bergerie,
2. Aide aux sinistrés de l'Aude,
3. Béal du moulin,
4. Travaux mise en accessibilité et en sécurité de la voirie communale : travaux complémentaires,
5. Commission de contrôle des listes électorales,
6. Questions diverses.

**1. Projet aménagement bergerie**

Estimation financière prévisionnelle :

Travaux de bâtiment : 250 000 euros HT dont 80 000 euros HT pour le logement,  
Travaux extérieurs : 50 000 euros HT,  
Prestations intellectuelles (maîtrise d'œuvre et bureaux techniques) : 51 000 euros HT  
Total : 351 000 euros HT.

Plan de financement proposé suivant tableau ci-dessous :

<b>DEPENSES HT</b>	<b>RECETTES</b>
Montant des travaux : 300 000.00	Etat, DETR, 30 % 81 300.00
Espaces polyvalents et travaux extérieurs 220 000.00	Espace polyvalent, travaux extérieurs et prestations intellectuelles
Logement 80 000.00	Conseil Départ 30 % 81 300.00
Prestations intellectuelles : 51 000.00	Espace polyvalent, travaux extérieurs et prestations intellectuelles
	Région 20 % 70 200.00
	Espace polyvalent, travaux extérieurs, logement et prestations intellectuelles
	Fonds propres 118 200.00
<b>351 000</b>	<b>351 000</b>

Le conseil municipal autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subventions.

Le conseil municipal autorise le maire à lancer les appels d'offres auprès des maîtres d'œuvre et bureaux techniques.

## **2- Aide aux sinistrés de l'Aude**

Le conseil municipal décide de faire un don financier aux particuliers et familles victimes de la catastrophe d'un montant de 800 euros. Cette somme sera versée à l'association Aude Solidarité. Elle sera débitée de l'article 61521 (entretien de terrains) et créditée à l'article 6574 (subventions).

## **3- Beal du moulin**

La commune a demandé à ce que la reconstruction du Beal soit prise en compte dans le cadre des inondations.

## **4- Travaux mise en accessibilité et en sécurité de la voirie communale : travaux complémentaires**

Un devis sera demandé à l'entreprise CBTP pour :

- Rejointoyer le parapet rue de la Source,
- Prolonger le parapet rue du Château,
- Remettre en état le mur de l'aire pique-nique à la cascade.

Par ailleurs, le conseil municipal demande qu'un courrier soit adressé au Conseil Départemental pour sécuriser l'ouvrage d'art situé sur la RD1610.

## **5- Commission de contrôle des listes électorales**

Le conseil municipal propose PONCET Bernard comme délégué titulaire et GRIMSTONE Martine comme déléguée suppléante.

## **7. Questions diverses**

La séance est levée à 22 h 00

Le maire,  
Claude CROS